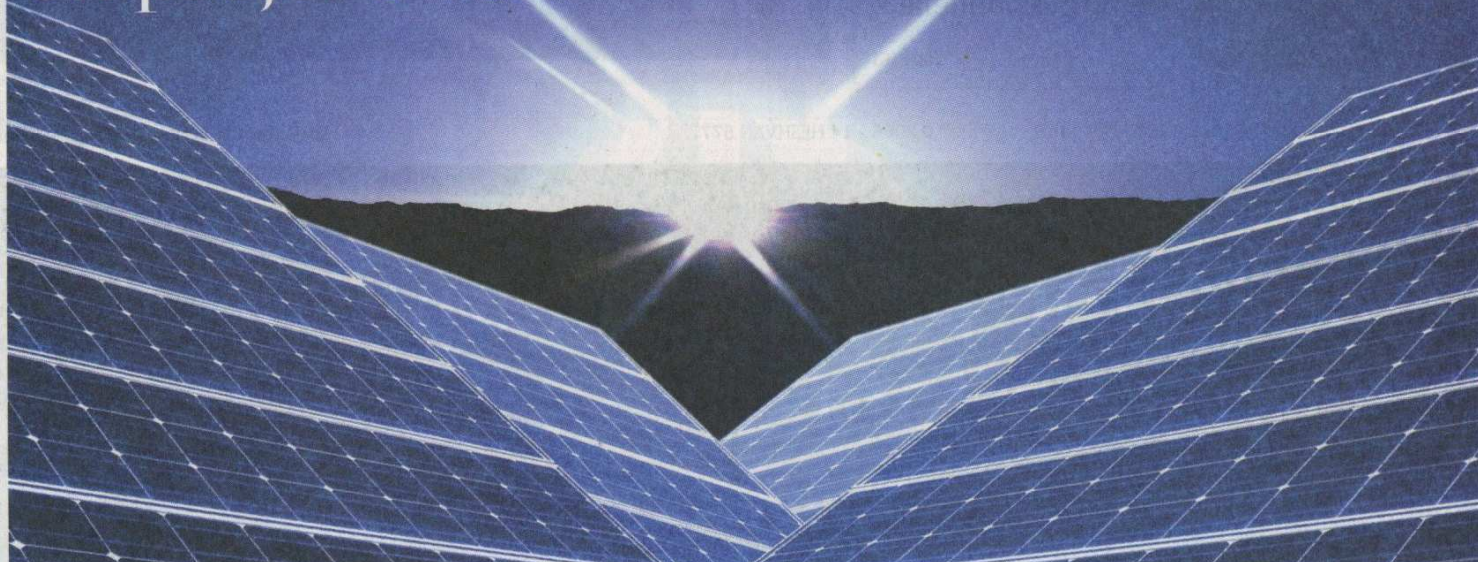


Énergie solaire

Une ferme photovoltaïque de 20 MW en projet à Tata



L'Agence de développement des provinces du Sud et la Commune urbaine de Fam El Hisn viennent de lancer un appel d'offres pour l'étude sismique relative à ce projet.

Outre le complexe solaire de 800 MW prévu par Masen, la ville de Tata sera dotée d'une ferme photovoltaïque de 20 MW extensibles. Ce projet est porté par la commune urbaine de Fam El Hisn en partenariat avec l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud.

En attendant le géant complexe Noor Tata porté par Masen, Tata devra être dotée, à court terme, d'une ferme solaire de taille moyenne. Ce chantier sera réalisé par la commune urbaine de Fam El Hisn, où sera installé le parc solaire, en partenariat avec l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud et en coordination avec Masen (The Moroccan Agency for Sustainable Energy). À cet effet, l'Agence de développement des provinces du Sud et la Commune viennent de lancer un appel d'offres visant la réalisation d'une étude sismique relative à la construction de cette ferme solaire, et ce dans le cadre d'une étude globale de faisabilité du projet.

«Afin de répondre aux besoins croissants en électricité et de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles, le Maroc a mis en œuvre une stratégie de grande envergure dans le secteur de l'énergie électrique visant à augmenter la production des énergies renouvelables. Dans cette perspective, la construction d'une ferme de production par énergie solaire d'une puissance de 20 mégawatts (MW)

extensible est projetée à proximité de la ville de Tata et est portée par la Commune urbaine de Fam El Hisn», est-il souligné dans le document.

Selon les initiateurs du projet, la ferme solaire sera construite en tranches avec une première phase portant sur une capacité de 3,5 MW. La technologie n'a pas été spécifiée, mais d'après un Bureau d'études marocain spécialisé dans le domaine de l'environnement, ayant réalisé l'étude sur les ressources en eaux pour ce projet, la ferme solaire utilisera la technologie photovoltaïque. À noter que Masen fait partie du comité de suivi de ce marché (étude sismique), mais ne co-développe pas le projet. Elle prévoit la réalisation d'un complexe solaire d'une plus grande taille à Tata dans le cadre du plan Noor. En effet, Noor Tata devra être dotée d'une puissance de 800 MW, au même titre que Noor Midelt. L'appel à manifestation d'intérêt pour Noor Tata est en cours de préparation et porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance des centrales Noor Tata Phase I.

À l'instar de Noor Midelt, le projet Noor Tata sera développé sous le schéma IPP (production indépendante d'électricité) et en technologies combinées : le CSP (thermosolaire) et le PV (photovoltaïque) avec une capacité de stockage. Et ce, afin d'optimiser le coût global du kilowatt-heure tout en permettant la fourniture d'électricité même après le coucher du soleil. ■

Moncef Ben Hayoun

Cette ferme solaire sera réalisée en tranches, avec une première phase portant sur une capacité de 3,5 MW.